

COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME TRADITIONNEL

REGLEMENT PARTICULIER

CHAMPIONNAT REGIONAL Du Contre La Montre Individuel
 Samedi 06 Octobre 2018
 St-Leu (Pointe au Sel) / Etang-Salé / St-Leu (Pointe au Sel)

ITINERAIRE / HORAIRES : 1^{er} départ Fém./Cad 13H30. Départ 1^{er} Jun/Esp/Sen/Pass/Vet 14H00.
 Suivant tirage dirigé puis toute les minutes.

Itinéraire Féminine (Cad, Jun, Sen)/CAD	Direction	Distance	Horaire 37,5 Km/h
Départ 500 m Après Giratoire de l'Océan Etang-Salé	TD	0.000	13H30
Intersection Chemin Pavé	TD	1.700	13H33
Art Sénéic	TD	4.900	13H39
Pointe au Sel	TD	8.900	13H45
Sortie sous le pond	D	9.200	13H45
Arrivée Pointe au Sel (Voie Vélo) St-Leu	--	9.500	13H46

Itinéraire Jun/Esp/Sen1-2-3/D1-2-3/V3	Direction	Distance	Horaire 37,5 Km/h	Horaire 42,5 Km/h
Départ Pointe au Sel (Voie vélo) St-Leu	TD	0.000	14H00	14H00
Intersection Bois de Nêfles Piton	TD	3.800	14H06	14H05
Ravine des Sables	TD	4.800	14H07	14H06
Intersection Chemin Pavé	TD	7.300	14H11	14H10
Giratoire de l'Océan	DT	9.600	14H15	14H13
Intersection Chemin Pavé Retour	TD	12.000	14H19	14H16
Art Sénéic Retour	TD	15.200	14H24	14H21
Pointe au Sel	TD	19.200	14H28	14H23
Sortie sous le pond	D	19.600	14H28	14H23
Arrivée Pointe au Sel (Voie Vélo) St-Leu	--	19.900	14H30	14H24

CONSIGNES DE SECURITE : Il vous est demandé de respecter le code de la route ainsi que toutes les consignes données avant le départ.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé sous peine de mise hors course !

RAVITAILLEMENT : Interdit

DEPANNAGE : Autorisé, à droite et à l'arrêt.

VOITURE SUIVEUSE : 1 voiture suiveuse autorisée par coureur.

Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être signalé obligatoirement au Commissaire lors de l'émargement. Respecter les distances règlementaires (10m pour la voiture suiveuse).

Uniquement les motos de l'organisation seront acceptées. Pas de moto club.

EMARGEMENT : Obligatoire avant chaque départ. **L'ensemble des coureurs devront émarger à la Pointe au Sel.**

ENGAGEMENT : 8€ par coureur, + 4€ si oublié du dossard.

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories : Les inscriptions devront être adressées par les Clubs au Comité Régional avant le **Jedi 04/10/18 - 12H00**

- Par Fax : 0262 45 22 55 ou Par Mail : ffcrun@orange.fr

Il est demandé un signaleur par Club. Le nom sera donné en même temps que l'inscription des coureurs.

PRIX AUX COUREURS : Epreuve du Challenge Régional.

RECOMPENSES : Les 3 Premiers de chaque catégorie seront récompensés, 1^{er} Espoir, 1^{er} V1, 1^{er} V2, 1^{er} V3.

ARBITRES : CHEFIARE Anthony, DUDON Karine, FURCY Jean, GOULJAR Eddy.

Adjoint : FERRERE Mike, SIDAT Sully.

Délégué Fédéral : LAURET Daniel.

Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.